



PROGRAMME DE LA FORMATION Habilitation électrique – NF C18-510 « B1 – B1V – B2 – B2V – B2V Essai»

Objectif : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les dangers de l'électricité
- Être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.

Public / Prérequis: Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse

Référence : Norme NF C 18-510

Durée : 21 heures de face à face pédagogique

Validation : Attestation de stage avec avis après formation.

Documentation remise : Livret stagiaire

Matériel pédagogique mis en œuvre :

Partie théorique	Partie pratique
<ul style="list-style-type: none">• Ordinateur + vidéo projecteur• Diaporama, photos et film• Matériel de démonstration	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation des installations de l'entreprise• Matériel électrique de démonstration



Programme de formation :

Séquence	Programme
Ouverture de stage	Ouverture de la formation
	Présentation formateur, formation, organisme, stagiaires
Module Tronc commun N°2	Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
	Les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
	Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
	Le principe d'une HABILITATION.
	La définition des symboles d'HABILITATION.
	Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
	Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE) et préciser le déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
	Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
	Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
	Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
La conduite à tenir en cas d'accident corporel.	
La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.	
Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B2, B1V, B2V)	Les différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.
	Le rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE
	Les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nues sous tension.
	Les prescriptions d'exécution des TRAVAUX.
	Les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
	Les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL), ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
	Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.
Les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL..	
Travaux pratiques	Divers opération pratiques
Evaluation	Evaluation des connaissances théoriques et pratiques acquises
	Evaluation de la formation
Clôture de stage	Bilan de la formation